



*Chère et cher parent, chère et cher partenaire et ami(e),*

*Nos vœux sont à peine formulés et partagés que nos vies de parents nous projettent déjà face aux nombreux challenges à venir : permettre à mon loulou de partir en colonie comme ses frères et soeurs, mettre la pression à l'Education Nationale pour que son matériel adapté lui soit restitué rapidement en état de fonctionnement, trouver un instructeur de locomotion en libéral pour préparer sa prochaine rentrée au collège, me mettre au sport, renouveler son dossier MDPH, m'attacher en haut d'une grue pour faire entendre mon indignation et ma fatigue, boire un verre avec mes copines... Vaste programme n'est-ce-pas ? Et vous, que vous réserve 2024 ? Avec l'ANPEA, je compte bien faire mon possible pour vous faciliter ce quotidien et cette nouvelle année en poursuivant nos combats pour nos enfants. Soyez assuré(e)s qu'avec mon équipe et mon conseil d'administration, nous sommes à vos côtés.  
A très bientôt.*

*Rachida Teraoui, présidente*

---

## L'audiodescription pour nos enfants, kezaoko ?

Aller au musée, regarder un film, assister à un match de foot... avec votre enfant aveugle ou très malvoyant vous mobilise bien souvent pour lui décrire ce qui se passe. 🙌 Vous faites sans le savoir et avec vos propres moyens ce que l'on appelle de l'audiodescription !

L'**audiodescription** rassemble toutes les techniques qui permettent de rendre des films, des spectacles, des expositions ou des événements sportifs

accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes grâce à une voix off qui décrit les éléments visuels de l'œuvre.

Certains disent que c'est une "variante de l'oeuvre", que la description doit "se fondre dans le film".

Mais l'audiodescription ne se décrète pas ! Elle se vit et doit être de qualité pour que les personnes déficientes visuelles profitent tout autant de leur spectacle. Mais qu'en est-il pour les enfants ? Tous les dessins animés doivent-ils proposer une audiodescription ? Que dit la loi à ce sujet ? Est-ce une obligation ? Où trouver ces audiodescriptions ? Comment savoir si elles sont adaptées à nos petits ?

Vous trouverez dans un article dédié sur notre blog [A l'aventure des mots](#), toutes les réponses à ces questions concernant l'audiodescription et même plus : des ressources, des sites et des astuces.

🙏 Vous pouvez nous aider à compléter cet article qui est loin d'être exhaustif ! Vous avez d'autres références à nous soumettre : mettez un commentaire sur le blog.



---

## Les métiers des professionnels de la déficience visuelle

Les métiers qui gravitent autour de la déficience visuelle sont pour beaucoup inconnus du grand public... Ils jouent pourtant un rôle indispensable dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap, et en particulier de nos enfants et jeunes déficients visuels. Ils contribuent ainsi à améliorer leur condition de vie et leur autonomie.

Les « **Portraits Métiers** » développés et disponibles en ligne par le [SRAE sensoriel des Pays de la Loire](#) nous aide ainsi à mieux connaître la singularité de ces métiers qui accompagnent nos enfants déficients visuels : l'instructeur de locomotion, l'ergothérapeute, le médecin ophtalmologiste, l'opticien basse vision ou encore l'orthoptiste.

Découvrez-les sur 🙌 <https://www.sraesensoriel.fr/capsules-videos-portraits-metiers>

🤔 Et si après les avoir visionnées vous avez encore des interrogations sur d'autres professionnels (transcripteurs, psychomotriciens, ...), nous vous invitons à regarder les vidéos qui en parlent, disponibles sur notre page Youtube : [www.youtube.com/@dvtheque-nistag](https://www.youtube.com/@dvtheque-nistag)



---

## Qui sont les délégués ANPEA de votre région ?

Vous vous posez des questions sur l'accompagnement de votre enfant ? Vous cherchez des adresses et des contacts à proximité de chez vous ?

👍 **Nos délégués sont là pour vous !**

Ce sont des parents comme vous qui consacrent de leur temps pour aider d'autres familles d'enfants aveugles ou malvoyants et améliorer leurs conditions de vie sur leur territoire.

**Leurs missions sont :**

- **Accueillir** : c'est essayer de connaître les familles du territoire, d'être en lien avec elles, de leur présenter l'association, nos missions, notre fonctionnement et nos supports.
- **Accompagner** : c'est être joignable en cas de coup dur ou de questions de la part des parents.
- **Fédérer et rassembler** : c'est organiser des rencontres, des sorties avec les familles et les informer des actualités locales.
- **Représenter** : c'est présenter l'ANPEA dans les structures ou lors d'évènements ; c'est représenter les familles dans les instances et autres (CDAPH, collectifs inter-associatifs, comités locaux) ; c'est aussi accompagner les familles qui le demandent en médiation ou soutien lors de rendez-vous (MDPH, commission interdisciplinaire, ESS...).

👍 **Où trouver les coordonnées de votre délégué ?** Leurs numéros de téléphone et adresses mail sont sur notre site :

<https://anpea.asso.fr/contactez-nous/>

---

# Prochains rendez-vous

Vos agendas se remplissent ? Notez également ces quelques dates :

- **10 janvier** : CA de l'ANPEA
- **13 janvier** : journée familles à la bibliothèque Joseph Cabanis à Toulouse
- **7 février** : CA de l'ANPEA
- **9 mars** : journée portes ouvertes du CTRDV à Villeurbanne
- **18 mai** : journée famille à Paris et Assemblée Générale de l'ANPEA

💬 **Pour plus d'informations ou vous inscrire à l'un de ces événements :**  
06 07 0 60 46 ou [contact@anpea.asso.fr](mailto:contact@anpea.asso.fr)

## Aidez Benjamins média à faire évoluer les adaptations de ses livres

Benjamins media édite des livres en braille intégral, recto, simple interligne, avec, en vis-à-vis, une version en gros caractères. Il y a actuellement page de gauche, une version en gros caractères, et page de droite, la version en braille.

Donnez votre avis sur les futures maquettes pour que cela convienne au mieux aux enfants aveugles ou malvoyants.

👉 en répondant à ce questionnaire en ligne : <https://framaforms.org/les-adaptations-des-livres-benjamins-media-1702981299>

Payez votre adhésion

Faites un don

## Nous contacter :

Par mail : [contact@anpea.asso.fr](mailto:contact@anpea.asso.fr)

Par téléphone : 06 07 06 06 46

[www.anpea.asso.fr](http://www.anpea.asso.fr)



Vous recevez cet email en raison de votre inscription à la liste de diffusion de l'ANPEA.  
[Je ne souhaite plus recevoir ces emails, merci.](#)

Copyright © 2023 ANPEA  
87 Rue du Molinel, Bâtiment D., 59700 Marcq-en-Baroeul, France